

MAIRIE DE
82370 SAINT-NAUPHARY

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU Lundi 06 Juillet 2026

Date de la convocation : 29 juin 2026

N°2026-07-07

L'an deux mil vingt-six, le six juillet 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents : 16

PAILLARES Bernard, ALBERT Mathieu, PECQUENARD Caroline, LORMIERES Philippe, MALY Véronique, MAYMAT Philippe, SERNY Philippe, MONTELS Nathalie, LECOINTE Marie-Jeanne, LOMBRAIL Sébastien, ROUMAGNAC Loïc, BELDA Laure, BOURNET Fabien, FORESTIÉ Edouard, CASTANIÉ Alice, SALAT Marie-Morgane

Absents excusés : 3

LACAM Sébastien donne pouvoir à LORMIERES Philippe, RISPE Laurence donne pouvoir à ALBERT Mathieu, CANTALOUBE Julie donne pouvoir à CASTANIÉ Alice

Madame Marie-Morgane SALAT été élue secrétaire de séance.

Objet : délibération portant suppression d'un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2026

LE MAIRE

VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale ;

LE MAIRE expose aux membres de l'organe délibérant, qu'il conviendrait à compter du 01/07/2026 de *supprimer l'emploi d'agent de maîtrise* de la collectivité actuellement fixé à 35 heures/par semaine.

Les membres du Conseil municipal après en avoir délibéré,

VU l'avis du COMITE SOCIAL TERRITORIAL en date du 12 mars 2026

1°/ Adoptent

les propositions du Maire

2°/ Le chargent

de l'application des décisions prises.

Adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Copie certifiée conforme.

Saint-Nauphary, le 07 JUILLET 2026.

Le Maire
Bernard PAILLARES



Le secrétaire
SALAT Marie-Morgane.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 09/07/2026
et publication ou notification
du 07/07/2026

LE MAIRE
Bernard PAILLARES

